



Au sommaire

N°22 - 11 juillet 2019

Météo	1
Le manque d'eau est toujours très important.	1
Betterave	2
Cercosporiose	2
Teigne	2
Maïs	3
Pyrale	3
Moyens de lutte contre la pyrale	3
Zones vulnérables	4
Dérogation à l'implantation de CIPAN	4

Météo

Le manque d'eau est toujours très important.

Les orages de la semaine dernière sont loin d'avoir arrosé l'ensemble de la Limagne. Du 1er au 9 juillet, Aulnat totalise 36 mm contre 1 mm à Issoire. Certains secteurs ont été fortement touchés par la grêle. Malheureusement, il n'y a toujours pas de pluie annoncée, comme le montre ci-dessous les prévisions de Météo-France à 14 jours pour Clermont-Fd.

mar 09	mer 10	jeu 11	ven 12	sam 13	dim 14	lun 15	mar 16	mer 17	jeu 18	ven 19	sam 20	dim 21	lun 22
15°C 27°C	12°C 28°C	13°C 30°C	15°C 28°C	15°C 26°C	15°C 27°C	16°C 29°C	16°C 31°C	17°C 30°C	17°C 28°C	17°C 28°C	16°C 28°C	18°C 31°C	19°C 31°C

Betterave

Cercosporiose

La canicule a limité la progression de la cercosporiose. Les premiers fongicides ont été réalisés à partir du 14 juin, il est temps de réaliser les T2.

Il est recommandé de ne pas réaliser d'intervention pendant les fortes chaleurs, intervenir le matin avec le maximum de fraîcheur.

Pour la lutte contre la cercosporiose, cette année il est recommandé d'associer :

750 à 1000 gr/ha d'oxychlorure de cuivre soit par exemple 3,5 L/ha d'un produit dosant 250 g/l d'oxychlorure de cuivre.

+ 4000 à 4500 gr/ha de soufre soit par exemple 5 à 5,5 l de THIOVIT JET MICRO BILLES ou MICROTHIOL SPECIAL LIQUIDE (produit de Biocontrôle).

+ Adjuvants (Héliosol, Sticman, Silwet...)

+ Spyrale 0.9 ou 1 l/ha.

Produit commercial	Matière(s) active(s)	AMM (nbre applications/an)	ZNT-DVP	Mention de danger-DRE
SPYRALE	Difénoconazole 100 g/l + fenpropidine 375 g/l	0,9 à 1 l/ha (1 à 2*)	20m - 5m	H302-H315-H319-H332-H335-H373-H410 DRE 24h
Microthiol special liquide	Soufre 825 g/l	7,3 l/ha (2)	5m-0m	H317-H319 DRE 48 h
Thiovit jet microbilles	Soufre (micronisé) 80%	7,5 gk/ha (2)	5m-0m	-
YUCCA	Cuivre de l'oxychlorure de cuivre 357,5 g/l **	2,8 l/ha (3)	20m - 0m	H410

*Une application par an à la dose de 0.9 l/ha avec une znt aquatique de 20 mètres avec dispositif végétalisé permanent de 5 mètres ou deux applications par an à la dose de 1 l/ha avec une znt aquatique de 50 mètres avec dispositif végétalisé permanent de 20 mètres. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur les sols artificiellement drainés dans le cas de 2 applications à 1 L/ha.

**28000 g sur 7 ans

YUCCA : DÉROGATION 2019

La décision d'autorisation dérogatoire concernant le YUCCA a été délivrée le 13 juin 2019.

Teigne

Vigilance concernant les teignes : la poursuite d'un temps chaud et sec est favorable à l'activité de ce ravageur. L'observation des parcelles est indispensable.

Seule une intervention précoce et renouvelée peut permettre de stabiliser les populations. Intervenir le soir avec un volume de bouillie important (250 L/ha)

Produit commercial	Matière(s) active(s)	AMM (nbre applications/an)	ZNT	Mention de danger-DRE
KARATE ZEON	Lambda cyhalothrine 100 g/l	0.0625 l/ha (2)	20m	H302+H332-H317-H410 DRE 48 h
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l	0,5 l/ha (2)	20m	H226-H410 DRE 6h
DUCAT	Betacyfluthrine 25 g/l	0.3 l/ha (2)	20m	H226-H302+H332-H304-H317-H318-H336-H410 DRE 48 h

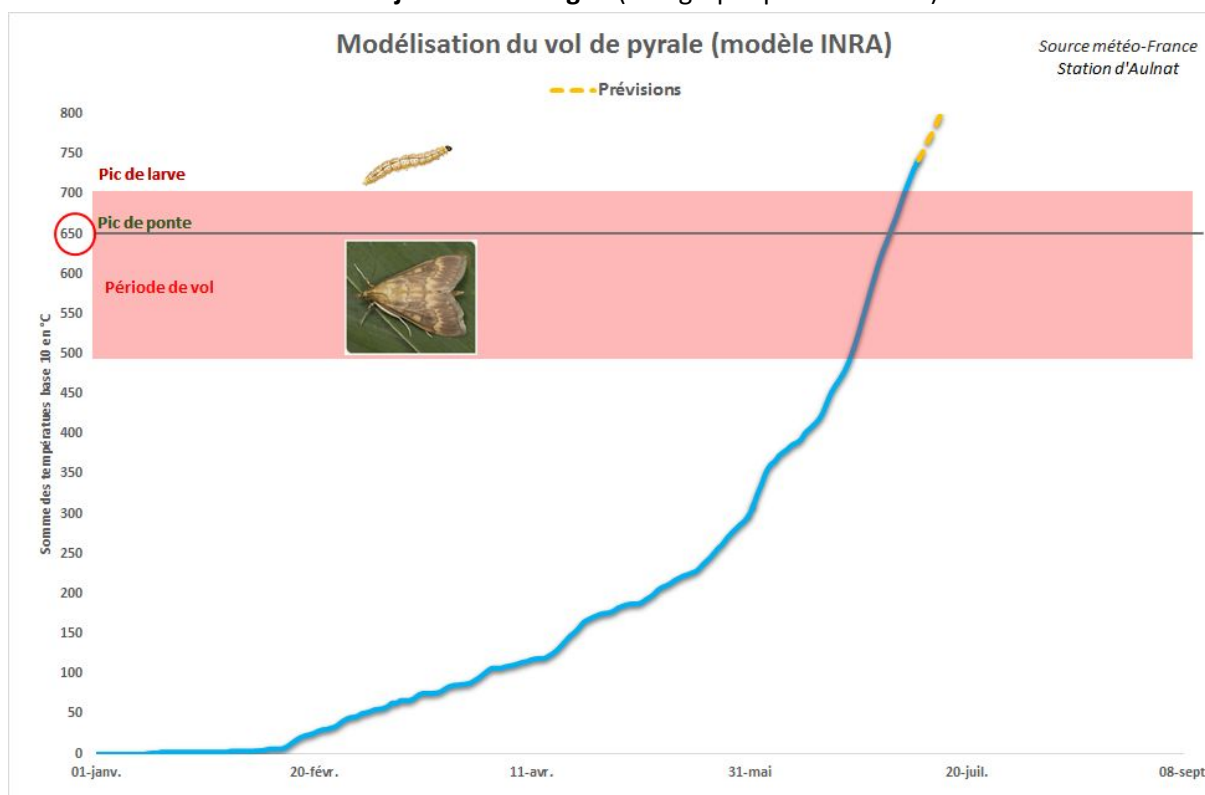
Mais

Pyrale

Des captures ont été relevées cette semaine dans le Puy-de-Dôme (voir BSV).

Modélisation : Le pic de ponte a généralement lieu autour de 650°C base 10 à compter du 1er janvier.

Les 650°C ont été atteints le 06 juillet en Limagne (voir graphique ci-dessous).




Moyens de lutte contre la pyrale

Le risque pyrale est historiquement élevé en Limagne, confirmé par les comptages de larves à l'automne dans les parcelles du réseau BSV avec 0,5 larve par pied en moyenne, sachant qu'une larve par pied entraîne en moyenne une perte de rendement de 4% (cf colloque JÉR INRA 2017 Bordeaux).

Les interventions chimiques, qui visent les jeunes larves au stade baladeur, sont à réaliser très rapidement s'ils n'ont pas déjà été effectués (voir BSV de la semaine).

La présence de pyrales résistantes aux pyréthrinoides n'est pas démontrée en Limagne, toutefois, il est préférable de privilégier les solutions à base d'autres familles chimiques (Coragen ou Succes 4) ou aux trichogrammes qui permet de garantir l'émergence de résistance aux biocides.

Produit	Matières actives	Dose AMM	ZNT	Mention danger
CORAGEN (1)	Chlorantraniliprole 200 g/l	0,125 l/ha 2 applications par an max	5 m	H410
SUCCES 4 (3) (4) 	Spinosad 480 g/l	0,2 l/ha 1 application par an max	5 m	H410

(1) Abeille 3: Emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles

(3) L'emploi est interdit en période de floraison.

(4) utilisable en agriculture biologique.

Zones vulnérables

Dérogation à l'implantation de CIPAN

La dérogation à l'implantation de CIPAN doit être envoyée à la DDT **avant le 15 août**, vous trouverez le formulaire sur notre site internet en [cliquant ICI](#).

Attention, cette dérogation ne concerne pas les couverts SIE.

